



SEMOCTOM Infos

Consommons mieux, gaspillons moins
et ensemble construisons le monde de demain !

Retour sur
une 1^{ère} année
réussie !



La nouvelle benne à bras robotisée en action

Le 20 janvier 2020 a vu le démarrage d'une nouvelle collecte, celle des déchets alimentaires sur 3 communes du SEMOCTOM : **Beychac-et-Cailleau, Saint-Loubès et Saint-Sulpice-et-Cameyrac** soit près de 17 000 habitants concernés.

Valoriser les déchets alimentaires pour aider à la maîtrise des coûts de traitement

Les lois récentes imposent des objectifs de réduction des déchets très importants (-15% dans la période 2010-2030) ; or durant ces dernières années, la quantité de déchets n'a cessé d'augmenter (+4% depuis 2010). Il est donc nécessaire d'agir sur notre production de déchets et de mettre en place des solutions permettant de réduire ou de valoriser au maximum tout ce qui peut l'être.



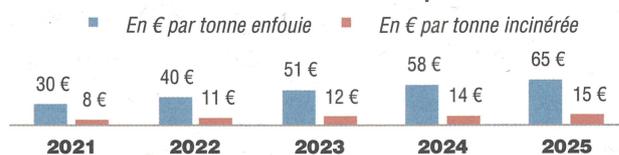
Lieu de traitement des déchets alimentaires à St-Denis-de-Pile (SMICVAL)

La dernière étude nationale montre qu'il reste encore **un tiers des déchets alimentaires dans les bacs d'ordures ménagères** (environ 74 kg par an et par habitant). En outre, les ordures ménagères partent à l'incinération, traitement le plus cher à l'heure actuelle. **Sur le territoire du SEMOCTOM, il est encore possible de valoriser au moins 8000 tonnes de déchets alimentaires par an !**

Les ordures ménagères coûtent et coûteront à l'avenir de plus en plus cher !

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes⁽¹⁾ (TGAP) est une taxe qui vient s'ajouter à chaque tonne enfouie ou incinérée. Elle augmente chaque année (+123 000 € en 2021) pour inciter les collectivités et donc les habitants à réduire leurs déchets.

Montant de la taxe sur les activités polluantes



Le SEMOCTOM a collecté en 2020, 24 761 tonnes d'ordures ménagères (incinération) et 5 531 tonnes d'encombrants (enfouissement). De plus, VEOLIA, unique exploitant des 2 incinérateurs de Bordeaux Métropole, a décidé d'augmenter considérablement ses tarifs. Pour le SEMOCTOM, cela représente 6 millions d'euros sur 7 ans, un surcoût qu'il faudra financer.

Que pouvons-nous faire ?

Réduire nos déchets et notamment ceux à incinérer. C'est pourquoi, les élus du SEMOCTOM, avec la volonté des maires des 3 communes concernées, ont décidé de mettre en place la collecte des déchets alimentaires en porte à porte.

Pour rappel, en 2021 :

1 tonne d'ordures ménagères incinérée = 127€/tonne

1 tonne de déchets alimentaires compostée = 73€/tonne

¹ La TGAP s'ajoute aux coûts de collecte et de traitement

Les résultats après 1 an de collecte : test réussi !

Organisation de
3 réunions publiques :
environ **800 participants**
au total



Equipement de
85% des foyers en 4 mois

Plus de la moitié des habitants (55%)
présente le bac marron
(déchets alimentaires) chaque semaine.

Des tonnages très variables selon le mois et la météo.

Après un lancement tonitruant et un pic de collecte à 46 kg/an/habitant au mois d'avril 2020, les tonnages ont chuté du fait de l'apparition de petits soucis (odeurs, insectes...). Les fortes chaleurs et le manque d'expérience lié à ce nouveau geste de tri ont dissuadé certains habitants de continuer.

Vidage d'une benne
à déchets alimentaires



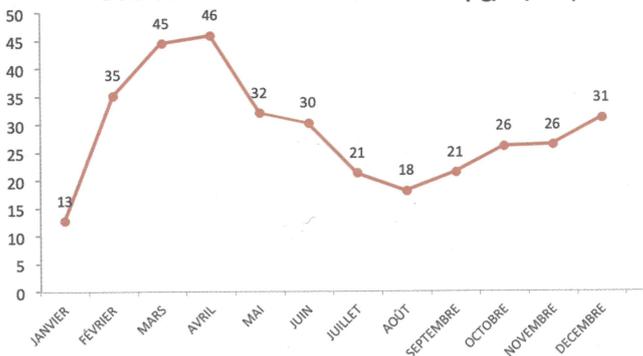
Tri : +12%
soit + 7 kg/habitant

Ordures ménagères : -29%
soit -76 kg/habitant



**Déchets collectés en porte
à porte : -13%** soit -40 kg/habitant

Données 2020 : déchets alimentaires (kg/an/hab)



Bravo et merci à tous les trieurs !

Nos agents en soutien !

Pour faciliter l'acquisition de ce nouveau geste, Jérôme Parissé et Martial Lafitte, chargés de prévention et d'animation au SEMOCTOM ont été dépêchés sur place dès le mois de juin. Ils ont pu ainsi proposer des solutions aux ménages en difficulté (conseils de tri, bacs d'ordures ménagères plus grands...). Ils ont également distribué des cartes d'accès aux bio-bornes pour faciliter le tri des restes alimentaires pendant l'été.



Explication du geste de tri et remise
d'une carte d'accès aux bornes

Objectif 33 kg/an/habitant en 2021

Vous l'aurez compris, moins nous trierons, plus nous paierons ! Explosion des coûts de traitement, appauvrissement de nos sols, pollution liée à l'incinération ou à l'enfouissement... il serait dommage de baisser les bras alors que nous disposons de tous les moyens pour améliorer les choses.



**Sacs en
papier et/ou
biosourcés ?
Une question
en suspens...**

Le SEMOCTOM a fait le choix du 100% naturel et compostable en optant dès le départ pour les sacs en papier. Peu raffiné, le papier kraft est issu de matières gérées durablement ou recyclées.

Il facilite le compostage en apportant du carbone et se distingue aisément des indésirables sacs en plastique.

Les sacs biosourcés quant à eux ne sont pas fabriqués avec 100% de matières végétales; une partie du sac provenant encore du pétrole. L'énergie dépensée (eau) pour cultiver la partie végétale des sacs ou encore leur totale biodégradabilité posent également question.

Malgré cela, les soucis d'étanchéité ou de nuisibles rencontrés par certains trieurs l'été dernier interrogent et la question devrait être tranchée sous peu.

Les sacs en papier se déchirent, que faire ?

Avec l'arrivée des fruits et légumes d'été, les sacs s'humidifient plus vite et lorsqu'on débute on a tendance à trop remplir ou à conserver trop longtemps le même sac. Voici quelques astuces :

Changer de sac plus souvent pendant l'été :

Soulevez de temps à autre le sac avant d'y ajouter des restes alimentaires. Le fond est très humide et le poids laisse supposer une rupture soudaine ? N'attendez pas, il est temps de changer de sac.

Augmenter la durée de vie des sacs en les renforçant :

Mettre en place une à deux feuilles d'essuie-tout, une serviette en papier ou encore du papier journal sous la cartonnnette fournie avec les sacs, permet de prolonger leur résistance.



Fond du sac trop humide, n'attendez pas !

Rincer et bien sécher le bioseau :

le jus des fruits et légumes peut stagner dans le fond du bioseau. En plus d'attirer les mouches, ce jus peut de surcroît fragiliser le fond des sacs.



L'astuce d'Emilie (bio-trieuse convaincue) :

« Nous vidons toujours le contenu du bioseau au-dessus du bac marron, comme cela, si le sac se déchire, les restes alimentaires tombent directement dedans. Il nous arrive également de rajouter de la sciure au fond du sac et entre les repas pour absorber les jus. Cela fonctionne très bien ! »

Mouches, asticots, comment les éviter ?

Les mouches, les asticots font partie de la nature. En créant des déchets nous « invitons » ces derniers à participer au recyclage des matières biodégradables.

Peut-on éviter les nuisibles ?

Même si le risque zéro n'existe pas, il est possible de mettre en place des techniques que certain(e)s trouveront peut-être choquantes car inhabituelles mais qui donnent de très bons résultats :



Le chaud : En laissant votre bac ouvert, en plein soleil, vous permettez aux déchets de sécher plus vite. Les asticots n'aimant pas la lumière ni la sécheresse, fuiront votre bac. Cette technique évite aussi les mauvaises odeurs.



Le froid : mettez au froid dans un tupperware par exemple (frigo, congélateur) vos restes les plus sensibles (viandes-poissons) et sortez les uniquement la veille de la collecte.

L'astuce d'Emilie :

« Dans le bac marron, dès le ramassage, nous pulvérisons du vinaigre blanc pour éviter les asticots puis nous y mettons de la sciure de bois (type toilette sèche ou litière) pour absorber les odeurs et jus éventuels et c'est parfait ! »



Les bio-bornes : 25 bornes installées, 600 cartes distribuées !

Si malgré ces astuces, vous avez encore des difficultés pour trier vos restes alimentaires, vous avez également la possibilité d'utiliser les bio-bornes.

Ces bornes permettent de trier et de déposer vos déchets alimentaires 24h/24 et 7j/7 et d'éviter ainsi les éventuelles difficultés liées au stockage pendant l'été.

Il suffit d'avoir une carte d'accès (que vous pouvez demander à l'adresse suivante : serviceauxpublics@semoctom.com et vous pourrez déposer, à votre guise, vos déchets alimentaires dans la borne de votre choix.

Emplacement des bornes sur la carte interactive sur www.semoctom.com



La carte d'accès

Plus de sacs pour trier ?

Vous pouvez les retirer à la mairie ou à la déchèterie. Un nouveau lot de 100 sacs vous sera remis pour vous aider à valoriser vos restes alimentaires.

Un souci d'équipement ?

Pas de bac pour trier vos déchets alimentaires ? Votre bac d'ordures ménagères ou de tri est trop petit ?

Contactez-nous par mail : bacs@semoctom.com ou par téléphone au : **05 57 34 53 20** du lundi au vendredi de 9h à 17h30 afin que nous puissions répondre au mieux à vos besoins.



Tri bien fait, poubelle grise allégée !



DÉCHETS ALIMENTAIRES

Les préparations de repas



Épluchures, agrumes, coquilles d'œufs...

Les restes...



Coquillages, poisson, viande...



Les végétaux d'intérieur



Autres



Essuie-tout, mouchoirs, filtres café...



Pain, croûtes de fromage, pâtes...



LE TRI Emballages et papiers



Emballages métalliques



Emballages et briques en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Papiers

Un gros carton ?
S'il ne rentre pas dans le bac jaune,
portez-le en déchèterie.



LE VERRE



Bocaux et pots



Bouteilles



Flacons

Bien vidés, inutile de les laver.
Ni couvercle, ni bouchon.
Pas de verre de cuisine ou de vaisselle.

LE TEXTILE



Même usés, tous les textiles,
linges et chaussures peuvent
être valorisés, soit
par réutilisation soit
par le recyclage.



DÉCHÈTERIES

Béguey*,
Saint-Caprais-de-Bordeaux,
Saint-Germain-du-Puch*, Saint-Léon*,
Saint-Loubès et Tresses (*ouvertes aux professionnels)

Jours d'ouverture	Saison basse (15 octobre-14 mars)	Saison haute (15 mars-14 octobre)
Lundi après midi	13h30-17h00	13h30-18h00
Mardi au samedi	9h-12h30 et 13h30-17h00	9h-12h30 et 13h30-18h00

L'accès aux déchèteries est réservé aux détenteurs de SEMOCODE.
Pour l'obtenir, consulter notre site internet ou contactez-nous au 05 57 34 53 20.



Toutes les infos pratiques sur
www.semoctom.com

Suivez notre actualité sur notre page
facebook [semoctom](https://www.facebook.com/semoctom)